

Emplacements souhaités des panneaux d'information pour le réseau OQE Granges-Ménières-Sassel

Vue aérienne des 4 emplacements



Panneau 1 : Vers la fontaine des farces à Granges



Panneau 2 : Vers le cimetière à Granges, le long du chemin des épinettes



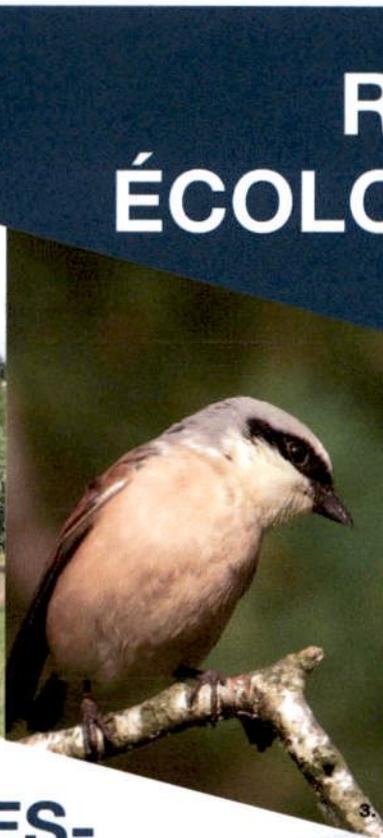
Panneau 3 : Vers le pont du ruisseau de Ménières



Panneau 4 : le long du chemin de la route des près à Sassel



RÉSEAU ÉCOLOGIQUE



GRANGES-MÉNIÈRES- SASSEL

1. Plantation de haies
2. Bande-refuge
3. Pie-grèche écorcheur
4. Demi-deuil
5. Périmètre du réseau

Qu'est-ce qu'un réseau écologique?

Le réseau écologique de Granges-Ménières-Sassel a pour principal objectif de mettre en liaison et d'améliorer la qualité des Surfaces de Promotion de la Biodiversité (SPB) des agriculteurs participant au réseau. Il s'étend sur une superficie de plus de 1'600 hectares.

Ces SPB se composent de prairies, de pâturages, de jachères florales, de prés à litière, de haies, d'arbres fruitiers haute tige et d'arbres isolés. Elles constituent des habitats privilégiés pour la faune et la flore en milieu agricole.

La mise en œuvre du réseau écologique est une démarche volontaire des agriculteurs du réseau. Ceux-ci se sont regroupés au sein de l'Association du réseau écologique de Granges-Ménières-Sassel.

Des espèces cible

Dans le cadre du réseau écologique, les agriculteurs, en collaboration avec les biologistes du bureau CSD, favorisent le développement de la faune et de la flore en milieu agricole. Certaines espèces animales et végétales qui ont été observées sur le réseau écologique sont menacées au niveau national ou régional. Le réseau vise à favoriser ces espèces en priorité, il s'agit d'espèces «cible».

Des mesures concrètes

Afin de répondre aux exigences des espèces cible, des mesures d'entretien sont mises en œuvre par les exploitants sur leurs SPB. De nouvelles surfaces sont également mises en place.

En vous promenant dans la campagne, vous pourrez facilement observer certaines des mesures réalisées par les agriculteurs :

- dans les prairies, des bandes herbeuses sont maintenues lors des fauches. Ces refuges permettent par exemple le développement du demi-deuil, un papillon typique des prairies de fauche;
- dans les pâturages, des buissons sont plantés ou maintenus afin d'offrir des sites de nidification à la pie-grèche écorcheur et à la fauvette grisette;
- les vergers sont renouvelés par la plantation de jeunes arbres et des nichoirs y sont posés.

Un projet fédérateur

Mis à part sa vocation écologique, le réseau de Granges-Ménières-Sassel participe à l'amélioration de la qualité paysagère du territoire des communes qu'il englobe. Par son aspect fédérateur, le projet de réseau permet également de renforcer les liens entre les agriculteurs et la population.



L'association du réseau écologique
de Granges-Ménières-Sassel.
Avec le soutien des communes
de Valbroye et Ménières.



CSDINGENIEURS+
INGÉNIEURS PAR NATURE
www.csd.ch